

Les Journées Pros du Passif

ÉDITION
2026

Un événement organisé par



Construisons et rénovons ensemble
le bâtiment de demain.



21 & 22
OCTOBRE



Salle polyvalente
de LEVIER (25)



2 JOURNÉES
100% PROS



Conférences



Retours d'expérience
terrain



Visites de bâtiments
certifiés Fédépassif



Espace exposants
et animations



Networking

DOSSIER DE PARTICIPATION

PARTENAIRE PREMIUM | SPONSOR | EXPOSANT



Contact principal : Coralie BRUNNER - 07 89 29 52 69 - coralie@fedepassif.fr

www.fedepassif.fr



L'ÉVÉNEMENT QUI RASSEMBLE LA FILIÈRE

Deux journées pour réunir les professionnels de la Construction Passive autour des retours d'expérience, de l'innovation, des échanges techniques et des opportunités de collaboration.

CHIFFRES CLÉS 2023



134

participants
sur les 2 jours



91

visiteurs
professionnels



50%

de prescripteurs



60%

de non-adhérents



73%

issus de la Bourgogne-
Franche-Comté

LE CONCEPT



Conférences



Retours d'expérience
terrain



Visites de bâtiments
certifiés Fédépassif



Espace d'exposition



Soirée des Élus
du Passif

PUBLICS VISÉS

- ✓ Architectes
- ✓ Bureaux d'études
- ✓ Constructeurs
- ✓ Entreprises Générales
- ✓ Industriels
- ✓ Bailleurs sociaux
- ✓ Maîtres d'ouvrage publics
- ✓ AMO
- ✓ Élus et collectivités

NOUVEAUTÉS 2026



Deux espaces dédiés :
conférences & exposition



Un espace d'échanges animé par
les Partenaires Premium



Une nouvelle formule :
Partenaire Premium

www.fedepassif.fr

LES FORMULES DE PARTICIPATION

Choisissez la formule la plus adaptée à vos objectifs de visibilité et d'implication au sein de l'événement.

Prestations incluses	Sponsor	Exposant Adhérent	Exposant Non-adhérent	Partenaire Premium
Personne(s) incluse(s)	1	2	2	3
Accès complet à l'événement (2 jours)	✓	✓	✓	✓
Repas inclus (accueil café + déjeuner)	✓	✓	✓	✓
Soirée des Élus du Passif (cocktail inclus)	✓	✓	✓	✓
Présence sur le site internet	✓	✓	✓	✓
Logo sur les supports de communication	✓			✓
Logo sur le programme officiel	✓			✓
Espace exposant d'environ 4 m ²		✓	✓	✓
Espace Premium élargi et emplacement privilégié				✓
Encart sur les Newsletters dédié				✓
Publication dédiée sur les réseaux sociaux				✓
Participation aux tables rondes				✓
Animation sur scène				✓
Participation à la construction du programme				✓
TARIF en HT	500€	750€	1200€	1500€



NOTRE RECOMMANDATION : PARTENAIRE PREMIUM

La formule la plus complète et la plus visible de l'événement

Une opportunité de valoriser votre expertise et vos solutions

Participez activement au rayonnement de la Construction Passive en France

*Formule accessible uniquement aux adhérents de la FFCP
Contactez-nous si vous souhaitez adhérer !*

LES ESPACES DES JOURNÉES PROS

SALLE DES CONFÉRENCES

- ✓ Conférences
- ✓ Retours d'expérience
- ✓ Interventions experts



SALLE DES EXPOSANTS

- ✓ Stands
- ✓ Tables rondes
- ✓ Animations
- ✓ Networking
- ✓ Buvette et restauration

FORMULES EXPOSANT & PARTENAIRE PREMIUM



Votre stand comprend :

- ✓ **Un emplacement dédié**
≈ 4 m² (Exposant) / ≈ 6 m² (Partenaire Premium)
- ✓ **Mobilier inclus**
1 table et 2 chaises
- ✓ **Montage des stands**
Mardi 20 octobre 2026 de 14h00 à 18h00
- ✓ **Démontage des stands**
Jeudi 22 octobre 2026 de 18h00 à 20h00

RÉSERVÉ AUX PARTENAIRES PREMIUM

Construire
le programme
En amont



Participer
aux tables rondes
Sur scène



Réaliser
des animations
Sur scène



Bénéficier
d'une visibilité renforcée
Durant les 2 jours



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 15 septembre 2026, dans la limite des places disponibles
par e-mail à coralie@fedepassif.fr ou par courrier à
Fédération Française de la Construction Passive
35 Grand rue, 67700 SAVERNE

1 CHOISISSEZ VOTRE FORMULE DE PARTICIPATION

Sponsor

500€ HT

**Exposant
Adhérent**

750€ HT

**Exposant
Non-adhérent**

1 200€ HT

**Partenaire
Premium**

1 500€ HT

2 VOS COORDONNÉES

Raison sociale : N° SIRET :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Site web :

E-mail (pour l'envoi des informations) :

VOTRE CONTACT PRINCIPAL

Nom : Prénom : Fonction :

E-mail : Téléphone :

3 VOS PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	FONCTION	E-MAIL	TÉLÉPHONE

4 RÈGLEMENT

Le règlement devra être effectué
à réception de la facture.

Virement bancaire

Chèque à l'ordre de la Fédération
Française de la Construction Passive

5 SIGNATURE ET ENGAGEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de participation des
Journées Pros du Passif 2026 en page 6 et en accepter les conditions.

Fait à : Le :

Nom et fonction du signataire :

Cachet de l'entreprise et signature :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1 VALIDATION DE L'INSCRIPTION

La participation aux Journées Pros du Passif 2026 est validée à réception du dossier d'inscription dûment complété et signé, sous réserve des places disponibles.

La Fédération Française de la Construction Passive se réserve le droit de refuser une inscription en cas de dossier incomplet ou lorsque la capacité d'accueil de l'événement est atteinte.

Les formules Exposant et Partenaire Premium sont réservées aux entreprises dont les produits, services ou activités présentent un lien direct avec la construction passive, la performance énergétique du bâtiment ou les thématiques développées par la Fédération.

Par ailleurs, la formule Partenaire Premium est exclusivement réservée aux adhérents de la Fédération Française de la Construction Passive. Si vous n'êtes pas adhérent, il est possible d'adhérer en cours d'année ; pour cela n'hésitez pas à nous contacter.

La Fédération se réserve le droit de refuser toute demande de participation ne correspondant pas à ces critères.

2 FACTURATION ET RÈGLEMENT

Une facture sera émise à réception du dossier d'inscription. La participation sera considérée comme définitivement validée à réception du règlement correspondant.

Le règlement est exigible à réception de la facture.

3 ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

L'attribution des emplacements est réalisée par l'organisateur en fonction des contraintes d'organisation et du format choisi.

4 COMMUNICATION

Les participants autorisent la Fédération Française de la Construction Passive à utiliser leur nom, leur logo ainsi que les photographies prises durant l'événement dans le cadre de sa communication institutionnelle, événementielle et promotionnelle, sur l'ensemble de ses supports de communication. Les logos destinés aux supports de communication devront être transmis avant le 15 septembre 2026.

5 ANNULATION

Toute inscription est ferme et définitive.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation ou de désistement du participant.

En cas d'annulation de l'événement par la Fédération Française de la Construction Passive, les sommes versées seront intégralement remboursées.

6 PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies dans le cadre de l'inscription sont utilisées uniquement pour l'organisation des Journées Pros du Passif 2026.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les coordonnées des participants ne seront pas communiquées aux exposants, partenaires ou visiteurs. Les échanges de coordonnées relèvent exclusivement de l'initiative des participants durant l'événement.

7 ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La signature du dossier d'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement de participation.

Merci pour votre engagement !